

Service Environnement et Prévention des risques
10 rue Claudius Buard
Immeuble Le Continental
42000 ST ETIENNE

ST ETIENNE, le 24/03/2023
Le directeur de l'environnement
à
Monsieur le Préfet
de LOIRE

**Bordereau de transmission d'un
rapport de visite d'inspection**

Affaire suivie par : PAROT-URROZ Peire
Téléphone : [numéro de téléphone à compléter](#)
Courriel : peire.parot-urroz@loire.gouv.fr
Références : [références à compléter](#)
Code AIOT : 0054200693
Pièces jointes :

- Rapport de l'inspection 17/03/2023

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport établi par l'Inspection des installations classées suite à la visite du 17/03/2023 de l'AIOT HAFNER, implanté Route de Bellegarde 42330 Saint-Galmier.

En application des articles L.171-6 et L.514-5 du Code de l'environnement, une copie de ce rapport d'inspection est transmise à l'exploitant afin de lui permettre, dans un délai de 15 jours, de formuler ses observations et de mentionner les informations qui ne devraient pas être publiées pour des raisons de confidentialité.

J'appelle votre attention sur le fait que l'inspection, du fait des constats mis en évidence, vous propose dans ce rapport des suites administratives.

Pour Le directeur, par délégation,
[Le chef de l'unité départementale](#)